



D'apprenti à maître de l'épargne!

Chers parents,

La rentrée scolaire marque le début d'une période riche en apprentissages. Desjardins est là pour vous aider à accompagner votre enfant dans son éducation financière avec la Caisse scolaire.

Offerte en collaboration avec le milieu scolaire et destinée aux jeunes du primaire, **la Caisse scolaire est en effet un programme d'apprentissage à l'épargne**. Elle vise à apprendre aux jeunes la valeur de l'argent et des biens de consommation, l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements.

Qu'est-ce qu'un compte de Caisse scolaire?

- Un compte qui appartient à l'enfant
- Un taux d'intérêt bonifié de 1 %
- Aucuns frais d'administration
- Aucun dépôt minimal
- Dépôts effectués à l'école (retraits à la caisse seulement)¹
- Relevé de compte pour suivre les transactions (aussi disponible en ligne)



Comment fonctionne la Caisse scolaire?



Très simplement!

1. **Remplissez le bordereau de dépôt** avec votre enfant et faites-le-lui signer;
2. **Insérez l'argent dans l'enveloppe** de la Caisse scolaire;
3. **Détachez le bordereau de dépôt** et glissez-le à l'intérieur de l'enveloppe;
4. **Donnez l'enveloppe à votre enfant** pour qu'il la dépose dans la boîte murale située au mur près du bureau de la secrétaire. Qu'il ou elle profite de l'occasion pour s'approvisionner d'enveloppes mises à sa disposition.

La Caisse scolaire simplifie l'épargne!

Pour simplifier les dépôts à la caisse scolaire, utilisez les étiquettes autocollantes personnalisées au nom et au numéro de folio de votre enfant, ainsi il sera encore plus facile d'identifier le bordereau de l'enveloppe de dépôt. Faites-en la demande au nathalie.grondin@desjardins.com ou en indiquant un message à l'endos du prochain bordereau de dépôt de votre enfant, elles vous parviendront par la poste.



Découvrez le [caissescolaire.com](https://www.caissescolaire.com)

Le site constitue une référence éducative où plusieurs outils s'y trouvent. Vous pouvez également y consulter les [dates de collectes des enveloppes de dépôts pour l'année](#) et vous inscrire à l'infolettre de la caisse scolaire. Vous recevrez alors une communication deux jours avant la collecte ainsi que d'autres nouvelles au sujet du programme de la Caisse scolaire.

Accessible en ligne!

Intégrée dans la section **Enfant** du site de la [Caisse scolaire](#), l'option [Se connecter à mon compte](#) permet de consulter le compte de Caisse scolaire de manière virtuelle.



Intéressé à profiter de cette fonctionnalité? Appelez-nous pour obtenir un numéro d'identifiant et un mot de passe.

Votre enfant ne profite pas encore de la Caisse scolaire ?

[Inscrivez-le](#) sans tarder sur le site de la Caisse scolaire. C'est simple et rapide!



Un cadeau de fin d'année bien mérité

Si votre enfant fait preuve d'assiduité en effectuant **sept dépôts ou plus** entre le 1^{er} mai et le 30 avril, la caisse lui versera une ristourne au montant de **10 \$** en fin d'année scolaire. C'est notre façon de reconnaître ses efforts et son sens des responsabilités!

Si vous avez des questions ou désirez plus de renseignements, communiquez avec Nathalie Grondin, conseillère jeunesse au 450 655-9041, poste 7432352 ou par courriel au nathalie.grondin@desjardins.com

Au plaisir d'accompagner votre enfant durant son parcours au primaire.


**Caisse
scolaire**

1 Lors du premier retrait effectué au compte, la caisse validera l'identité de la personne ayant rempli et signé le formulaire d'inscription. Si l'enfant est âgé de moins de 12 ans, l'identité de son père, de sa mère ou de son tuteur devra alors être vérifiée à l'aide de pièces d'identité reconnues.